

Compte-rendu du Conseil d'école du 19 octobre 2023

Présents : voir liste d'émargement

Excusés : Mr le Maire, Mr le Directeur du Périscolaire.

Mme Ziegler, Mme Boulin, Mr Garitte, Mme Benhima, Mme Ritzmann, Mme Johann, Mr Bretagne (parents d'élèves)
Mme Sutter, Mme Le Brun (enseignantes)

Début du conseil : 18h00

Fin du conseil : 20h15

Le directeur souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'école.

1) Présentations.

Les membres du Conseil d'école se présentent.

Le directeur présente le groupe scolaire qui se compose :

- de 24 enseignantes, de 6 ATSEM à TP, d'une atsem à mi-temps et de 3 AESH.
- de 19 classes et d'un dispositif ULIS soit 481 élèves : 173 en maternelle et 308 en élémentaire.
 - 7 classes maternelle : 4 monolingues et 3 bilingues (101 élèves monolingues et 72 bilingues).
 - 12 classes élémentaire : 6 monolingues et 6 bilingues (156 monolingues et 140 bilingues)
 - 1 section ULIS : 12 élèves.

- d'intervenantes de religion : Mmes Weis et Roche interviennent tout au long de la semaine et dispensent des cours de religion catholique.

2) Approbation du PV du Conseil d'école de juin 2023.

Après lecture, le compte-rendu du dernier Conseil d'école du mois de juin 2023 est adopté à l'unanimité.

3) Résultats des élections des parents d'élèves du 13/10/2023.

Le directeur remercie les parents pour l'aide apportée lors de la préparation des élections, leur respect des délais et pour le dépouillement. Il félicite également les parents élus.

La mobilisation a été assez satisfaisante : un taux de participation de 59,03% (60% en 2022, 63,5% en 2021 73,3% en 2020, 66,9% en 2019).

Cette année, les parents ont voté uniquement par correspondance.

La liste « Eltern Alsace » a obtenu 200 suffrages soit 52,6 % des voix, donc 10 postes de titulaires.

La liste « Sans Etiquette » a obtenu 180 suffrages soit 47,4 % des voix, donc 9 postes de titulaires.

Les résultats des votes sont affichés devant les 2 écoles et ont été communiqués aux familles via l'application Klassly.

Les membres élus recevront une copie du PV des Conseils d'école par courriel uniquement.

Une copie du PV sera également affichée dans les 2 écoles (élémentaire et maternelle) et sera consultable via le site de l'école : <http://www.ec-jacques-schmidt-sierentz.ac-strasbourg.fr>. L'information sera transmise aux familles via Klassly.

Chaque liste pourra établir son trombinoscope et le transmettre au directeur pour affichage et/ou diffusion via Klassly.

Le directeur informe les membres de la possibilité de mettre en place le vote électronique pour la rentrée prochaine si la mairie souhaite s'impliquer (financièrement) dans sa mise en œuvre.

4) Attributions du conseil d'école, règlement intérieur du groupe scolaire et absentéisme des élèves.

Le directeur rappelle les attributions des membres du conseil d'école.

Le règlement intérieur est commun à tout le groupe scolaire et est basé sur le règlement type départemental.

Modifications apportées au règlement intérieur et votées par les membres du conseil d'école :

- Les horaires de l'après-midi de l'école élémentaire (chapitre 2)
- Ajout du décret d'août 2023 relatif à l'exclusion d'un élève. (chapitre 5). Mme l'Inspectrice rend les parents attentifs qu'une exclusion d'un élève n'est prononcée qu'après la mise en place de mesures et d'actions permettant d'améliorer la situation. L'exclusion d'un élève à l'école élémentaire n'est pas assimilable à celle d'un élève de collège ou de lycée.

Le document sera consultable sur le site de l'école : <http://www.ec-jacques-schmidt-sierentz.ac-strasbourg.fr> et diffusé via l'application klassly.

Prévention et traitement de l'absentéisme scolaire

Toute absence, en dehors du calendrier des congés scolaires, pour départ en vacances, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'absence adressée au Directeur, qui la transmettra à la Directrice d'Académie sous couvert de l'IEN de circonscription. **Un départ anticipé en vacances n'est pas un motif d'absence légitime et est contraire au Code de l'Éducation.**

5) Projet d'école et actions pédagogiques.

Le projet d'école 2022 - 2027 a été présenté lors du conseil d'école au mois de juin 2023. Pour rappel, il est axé autour de 3 domaines.

Domaine 1 : Les apprentissages des élèves de la PS au CM2

Renforcer la cohérence de l'enseignement des fondamentaux (maths, français et allemand).

Nos points d'appuis (indicateurs) : évaluations CP, CE1 et 6^{ème}, synthèses des acquis de GS, évaluation en fluence du CP au CM2, évaluation en langue allemande pour les CM2 bilingues.

Des évaluations nationales (français/maths) pour les CP, les CE1 et les CM1 ont eu lieu au mois de septembre. Les groupes de besoins ont été identifiés par les enseignantes. Les familles dont l'élève est identifié à besoin, ont été ou seront reçues par les enseignantes afin de faire le point sur les fragilités, mais aussi pour présenter aux familles l'engagement de l'école pour faire face aux difficultés repérées.

Résultats CP : les évaluations font apparaître qu'un travail autour de la reconnaissance de l'écriture des lettres sera à développer en français, alors qu'en mathématiques, les compétences en numération et en calculs seront à travailler.

Les élèves de CP seront réévalués au mois de janvier 2023 pour mesurer leurs progrès.

Une réunion de liaison entre enseignantes de GS et de CP aura lieu au mois de novembre. Elle permettra d'analyser les difficultés rencontrées et de prévoir des actions permettant de travailler les compétences citées ci-dessus.

Résultats CE1 : en français, les compétences de lecture à voix haute seront prioritaires ; en mathématiques, le calcul mental, le calcul en ligne et la résolution de problèmes seront des compétences à travailler.

Résultats CM1 : en mathématiques, les élèves devront surtout progresser en calcul mental, en calcul réfléchi et en résolution de problèmes. En français, les compétences en étude de la langue (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire) seront à travailler.

Actions prévues : différenciation en classe, renforcement en français et en mathématiques grâce aux APC et aux stages de réussite (pour les CM1 pendant les vacances de la Toussaint, pour les CP et CE1 pendant les congés d'avril).

Autres actions engagées pour le français

- Participation au prix des Incorruptibles : lecture offerte/lecture plaisir en classe.
- Quart d'heure de lecture plaisir dans les classes.
- Sorties à la médiathèque de Sierentz

Autres actions prévues pour les mathématiques :

- Mise en place de défis mathématiques (par cycle) pour développer les compétences en résolution de problèmes.
- Même méthode de maths du CP au CM2 (monolingue et bilingue) pour permettre de mutualiser les pratiques et de donner une cohérence aux apprentissages.
- Semaine des jeux mathématiques (et langage) à l'école maternelle d'octobre à début décembre avec la participation de parents.

Domaine 2 : Des parcours identifiés et formalisés pour tous les élèves du Groupe Scolaire dans un climat scolaire serein.

Points d'appuis : de nombreuses sorties, de nombreux projets avec des partenaires mais un manque de cohérence pour le parcours de l'élève du Groupe Scolaire.

Notre volonté est de rendre le parcours citoyen, le parcours d'éducation à la santé et le parcours d'éducation artistique et culturel plus cohérent pour les élèves.

Parcours d'éducation artistique et culturelle : des sorties dans différents lieux culturels sont organisés pour étoffer le parcours de chaque élève

Action festival du film allemand AUGENBLICK pour toutes les classes bilingues du groupe scolaire.

Parcours d'éducation à la santé :

Participation de tous les élèves de CM1 et de CM2 au cross du collège jeudi 19 octobre.

Enseignement de la natation : les séances sont reconduites les lundis après-midis ou jeudis après-midis.

Remerciements aux parents accompagnateurs et à la commune pour le financement.

Pour information, le coût du transport a de nouveau fortement augmenté cette année. Une rallonge de budget a été demandé à la commune pour 2024 pour permettre de soutenir les projets de sorties scolaires.

Visite de l'infirmière PMI pour tous les élèves de MS au mois d'octobre.

Intervention de l'association LE CAP dans toutes les classes de la moyenne section au CM2 autour des compétences psychosociales (=aptitudes de vie qui permettent d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres)

Travail autour des émotions en maternelle. (6 séances de novembre à janvier)

Travail autour du vivre ensemble pour les CP, CE1 et CE2 (5 séances de septembre à novembre).

Travail autour des conduites addictives et à risques : temps d'écrans, alcool, tabac, drogue (8 séances de janvier à mars pour les CM2 et 4 séances de mars à mai pour les CM1).

Les interventions de l'association nous aiderons aussi à travailler autour du climat scolaire parfois tendu dans certaines classes de CM1 ou de CM2. L'équipe pédagogique est vigilante et tout comportement violent est sanctionné. Il est cependant essentiel de garder à l'esprit que l'école joue un rôle plus large en tant que lieu de co-éducation. L'école doit servir de plateforme pour la communication ouverte et le dialogue entre les éducateurs et les familles, afin de comprendre les raisons sous-jacentes des comportements inappropriés. Dans certains cas, des interventions éducatives, des plans de soutien individualisés ou même l'implication de professionnels de la santé peuvent se révéler plus fructueux pour aider les élèves à développer des compétences émotionnelles et sociales positives, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage respectueux et bienveillant pour tous.

L'équipe mobile de sécurité peut aussi être un partenaire de l'école et intervenir dans le champ du climat scolaire.

Parcours citoyen :

Poursuite des actions intergénérationnelles avec l'Ehpad de Sierentz.

Intervention de l'animatrice SLA dans toutes les classes de CP pour le tri des déchets.

Travail des délégués des classes avec le directeur autour des règles de vie de l'école.

Participation à la cérémonie du 11 novembre ou du 8 mai des élèves volontaires de CE2, CM1 et de CM2.

Participation à l'élection du Conseil Municipal des Enfants en partenariat avec la commune de Sierentz (tous les 2ans).

Le vote des nouveaux conseillers aura lieu le 8 décembre.

Action transversale : proposer à chaque élève de l'école maternelle de bénéficier du dispositif « Ecole Dehors » au moins une fois sur le cycle. Les objectifs d'apprentissages sont les mêmes qu'en classe, mais l'environnement et le matériel sont différents. Les élèves sont amenés à développer leur autonomie, à coopérer et à créer davantage.

Projet classes de découverte :

- 2 classes bilingues (CE1 bil et CE2-CM1 bil) dans le Bas-Rhin à Neuwiller les Saverne du 15 au 19 avril 2024.
Objectifs : développer les compétences en langue allemande.
Coût : 300 euros par élève (avec transport).
Des subventions ont été demandées à la région, à la mairie et à d'autres partenaires.
Un prolongement est prévu après le séjour avec l'association Educ Nature ainsi qu'avec le Truz (Weil-am-Rhein)
Avis du conseil d'école : les membres présents émettent un avis favorable.
- 1 classe bilingue (CM1-CM2 bil 1) à Paris (avec une classe partenaire d'une école de Colmar) du 22 au 24 mai 2024.
Objectifs : correspondance écrite (en amont), découverte de la capitale et de ses musées.
Coût : 344 euros par élève (avec transport)
Une subvention a été demandée à la mairie de Sierentz.
Avis du conseil d'école : les membres présents émettent un avis favorable.

Pour les 2 séjours, des actions seront organisées pour faire baisser le coût global.

Les familles en difficultés financières peuvent solliciter l'aide de l'association Usep de l'école en s'adressant au directeur.

Domaine 3 : Œuvrer ENSEMBLE pour la réussite de TOUS les élèves et améliorer les transitions entre cycles et établissements.

Points d'appuis : des temps d'échanges de pratiques et de concertation entre enseignants plus fréquents.

de nombreux élèves à besoins particuliers à prendre en compte et à soutenir.

des familles éloignées de l'école.

d'avantage d'élèves allophones ou d'élèves en difficulté en langue française dans le Groupe Scolaire.

Nos actions pour cette année :

- Organisation des APC pour prendre en compte les difficultés des élèves par groupes de besoins.
- Inclusion de tous les élèves du dispositif ULIS dans les classes ordinaires.
- Ces élèves sont largement inclus dans les classes « ordinaires » depuis la rentrée de septembre et participent aux sorties des classes. Chaque élève possède son emploi du temps personnel et est inclus selon ses capacités et ses troubles. Ils participent aux séances de natation.
- Des liaisons école maternelle/école élémentaire mais aussi école élémentaire/collège.
- Des échanges de services (pour l'EPS).
- Des décloisonnements (Découverte du monde au cycle 2).
- Organisation des stages de réussite pendant certaines vacances.
- Des programmations d'école.
- A l'école maternelle, les enseignantes continueront à faire voyager leurs élèves tout au long de l'année : thème commun aux 7 classes : le voyage / vivre ici et là-bas. Les élèves feront la découverte de différents continents (faune, flore, coutumes, habitat et gastronomie)

- Des actions de co-éducation (APC, lectures offertes, remise des résultats des élèves lors d'entretiens, accueil des familles de PS et de CP au mois de juin).
- Organisation d'un temps d'échange avec les parents et des intervenants du CAP autour du thème des écrans et de leur utilisation (premier trimestre 2024).

6) Sécurité et travaux

a) Travaux

Divers travaux d'entretien et de réparation ont déjà été effectués dans les 2 écoles.

Le directeur remercie la municipalité pour les travaux effectués et du traitement rapide des demandes.

Nous restons dans l'attente d'un cabanon à l'école maternelle pour le rangement des jeux de cour.

L'adjointe au maire informe le conseil d'école que le projet de transformation de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers en accueil périscolaire a débuté. Cet accueil pourra accueillir les élèves de l'école élémentaire pour le déjeuner. Il pourrait être opérationnel à la fin du 1^{er} trimestre 2024.

Elle rappelle également les « ESPACE SANS TABAC » devant les 2 écoles et invite les parents à le respecter.

Elle informe que la Journée Citoyenne sera organisée le 25 mai 2024 et invite parents et enseignants à réserver cette date dans leurs agendas.

b) Sécurité

- Les exercices d'évacuation incendie se sont déroulés les 21 et 22 septembre. Les évacuations se sont faites dans le calme, il n'y a rien de particulier à signaler.

- Les exercices Alerte-Intrusion ont eu lieu le 9 octobre à l'école élémentaire et le 10 octobre à l'école maternelle. Tous ont adopté les bons gestes et réflexes. Un dispositif complémentaire sera demandé au budget pour l'école élémentaire, car le déclenchement de l'alarme intrusion n'est pas possible de différents endroits. Le gestionnaire des bâtiments publics a déjà été informé de la demande.

- Chasubles fluos : Le Directeur remercie la municipalité pour l'équipement des élèves de CP, ainsi que les élèves de l'école maternelle (Petits et nouveaux arrivants)

-Plan vigipirate renforcé dans les écoles depuis le 16 octobre : contrôles des accès des 2 écoles et vigilance accrue aux abords des établissements. Personne ne peut entrer dans les écoles sans autorisation des enseignantes ou du directeur.

-Circulation et stationnement : l'ASVP de la commune est mobilisé quotidiennement. Les parents sont invités à utiliser d'autres moyens de déplacement pour remplacer la voiture. L'adjointe au maire informe le conseil d'école que la commune a lancé une étude pour développer davantage les mobilités douces.

Les parents d'élèves souhaitent une amélioration concernant le stationnement aux abords de la médiathèque (autre signalisation ? autre marquage au sol ?).

7) Association USEP.

L'Assemblée Générale aura lieu prochainement. Point à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Bilan kermesse école maternelle : bénéfice de 2775 euros.

Bilan fête scolaire école élémentaire : bénéfice de 2229 euros.

Une vente de chocolat de Noël est organisée. Les commandes seront collectées jusqu'au 7 novembre. Les bénéfices seront reversés à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Un défilé de la Saint-Martin est en préparation pour vendredi 10 novembre. Le projet a obtenu le feu vert de la commune.

Il est rappelé que les fonds gérés par les coopératives du groupe scolaire servent surtout à l'achat de matériel (EPS, bricolages, jeux de cour, fournitures scolaires, livres pour la BCD) mais peuvent aussi servir à la participation de sorties scolaires.

Souhait de la liste Sans Etiquette : création d'une association qui permettrait d'organiser des événements et de reverser les bénéfices à l'école. Davantage d'informations seront communiquées lors du prochain conseil d'école.

8) Calendrier.

- Dates des prochains Conseils d'école : mardi 20 février 2024 et jeudi 20 juin 2024

- Pont de l'Ascension : les écoles seront fermées vendredi 10 mai 2024.

KERMESSE DE L'ECOLE MATERNELLE : vendredi 14 juin 2024

FETE DE FIN D'ANNEE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE : date à définir.

Signature des secrétaires de séance :
Mme Camille Muller
Mme Sarah Krebs

Signature du directeur :
Mr Stéphane Trautmann.